

A R R E T E

ARTICLE 1er : l'habilitation n° HA 083 99 0004 est délivrée à :

S.A.R.L "ESTEREL LOISIRS"
enseigne "La Maison de la Mer"
Siège social : 11 avenue du Château d'eau
83700 SAINT-RAPHAEL
Adresse du centre : Base nautique du Dramont,
rue des Calanques, Cap Estérel,
83530 AGAY

exerçant l'activité professionnelle de gestionnaire de centre de loisirs nautiques,

représentée par : Monsieur Olivier AUNEAU, gérant,

ARTICLE 2 : la garantie financière est apportée par :

La Caisse Régionale du Crédit Agricole
Provence-Alpes-Côte d'azur
Les Négadis, avenue Paul Arène
83300 DRAGUIGNAN

ARTICLE 3 : l'assurance de responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de :


Continent Assurances
Cabinet Vencentelli
21 rue Jean Aicard
83120 SAINTE-MAXIME

ARTICLE 4 : le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du VAR.

TOULON, le **19 OCT. 1999**

Pour le préfet
et par délégation
Le secrétaire général

POUR AMPLIATION
L'Attaché Principal, Chef de Bureau


Jean-Claude LE DUFF



Christophe MIRMAND